

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4726 - JEUDI 4 AVRIL 2024

JUSTICE

Le directeur général
des impôts écroulé

Le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, a été interpellé le 2 avril par le procureur de la République avant d'être déferé à la maison d'arrêt de Brazzaville pour faux en écriture et détournement présumé de fonds publics.

Sur les réseaux sociaux circule depuis quelques jours une

lettre dans laquelle il demande au directeur général de la Banque postale du Congo de décaisser deux milliards FCFA pour la construction de l'hôtel des impôts.

Son incarcération intervient après plusieurs auditions, pour les mêmes faits par les services de la Centrale d'intelligence et de documentation.

Ludovic Itoua



ASSEMBLÉE NATIONALE

Levée de l'immunité
parlementaire du député
Aimé Hydevert Mouagni

L'Assemblée nationale a voté, le 3 avril, lors d'une séance plénière, la levée de l'immunité parlementaire du député Aimé Hydevert Mouagni pour détention illégale d'armes de guerre, atteinte à la sécurité de l'Etat et propagation de fausses nouvelles. Cette procédure ouvre la voie au déferrement du parlementaire devant les tribunaux où il devra répondre des faits qui lui sont reprochés.

Page 2

TRANSIT

Les activités en hausse de 30%
au Congo

Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de transit a atteint 57,3 milliards FCFA à la fin de l'année 2023, contre 44 milliards FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 30,3%. Cette

augmentation est consécutive à la montée du commerce des véhicules, des produits pharmaceutiques et d'autres services.

Selon un rapport de la direction générale de l'économie, l'aug-

mentation du chiffre d'affaires des transitaires est consécutive à la reprise des activités de l'import-export en zone portuaire.

Page 3

CONGO-TURQUIE

Vers la suppression des visas



Le sujet a été au menu des échanges, le 2 avril à Brazzaville, entre l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Turemen, et le président de la Commission Affaires étrangères, Coopération et des Congolais de l'étranger, Pierre Obambi.

« Nous avons aussi discuté

Pierre Obambi échangeant avec Hilmi Ege Turemen/Adiac des investissements turcs au Congo, des accords de coopération en attente de ratification, mais aussi et surtout des possibilités de l'exemption des visas entre le Congo et la Turquie au regard de l'augmentation de la demande », a expliqué l'ambassadeur de Turquie.

Page 16

PARUTION

Yvon-Pierre Ndongo Ibara signe « L'art
oratoire chez les Ambosi »

Le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara vient de consacrer son tout dernier ouvrage intitulé « L'art oratoire chez les Ambosi ». Il est publié aux Editions Cheik-Anta-Diop dans la collection Langues et littératures africaines.

Préfacé par le professeur

Théophile Obenga, ce livre de 432 pages plonge dans les profondeurs de la culture

Mbosi, l'une des langues parlées en République du Congo.

Page 16

Éditorial

Délocalisation

Page 2

ÉDITORIAL

Délocalisation

La dérogation obtenue par la Fédération congolaise de football ayant été officiellement expirée, le stade Alphonse-Massamba-Débat ne pourra plus abriter les rencontres officielles de l'équipe nationale des seniors. Du coup se pose la question de savoir dans quelles installations le onze national jouera ses matches à domicile, à deux mois de ses premières confrontations, respectivement contre le Niger et le Maroc dans le cadre des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

La délocalisation des rencontres de l'équipe fanion dans un autre pays paraît inévitable puisque rien n'est fait à ce jour pour remettre le stade mythique de Brazzaville aux normes. Comment le Congo qui avait toutes les clés en main après l'organisation des Jeux africains du cinquantenaire en est-il arrivé là, alors même que le dernier rapport des instances internationales publié en septembre 2023 alertait le gouvernement en confirmant le retrait du stade Alphonse-Massamba-Débat de la liste des infrastructures sportives homologuées pour abriter les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 ?

Le fait de trop traîner les pieds dans l'exécution des travaux donne l'impression que les autorités congolaises ont définitivement renoncé au défi de la réhabilitation des infrastructures sportives existantes. Il y a de quoi être inquiet dans la mesure où dès le mois de septembre débiteront les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025. Or, donner la chance à nos ambassadeurs de briser enfin le plafond de verre passe par la volonté commune de créer les conditions de la réussite. Jouer les matches sur ses propres installations en fait partie.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Levée de l'immunité parlementaire du député Hydevert Mouagni

A la suite à la saisine de la Haute cour de justice, l'Assemblée nationale a tenu, le 3 avril, à Brazzaville une plénière au cours de laquelle les députés ont approuvé la levée de l'immunité parlementaire du député de la première circonscription de Mougali, Aimé Hydevert Mouagni, ouvrant ainsi la voie à une procédure pénale contre lui.

Inscrite parmi les huit points à l'ordre du jour, l'affaire Aimé Hydevert Mouagni a suscité quelques réactions au sein des députés de l'opposition, notamment la députée de Mouyondzi, Claudine Munari, qui s'est opposée à la procédure. Malgré tout, le vote à main levée s'est tenu. Sur les 107 députés présents, 104 ont approuvé la levée de l'immunité parlementaire de leur collègue, contre une voix opposée et deux abstentions. D'après le rapport de la commission affaires juridiques qui a traité la question, Aimé Hydevert Mouagni est accusé d'atteinte à la sécurité nationale, de détention illégale d'armes de guerre et de propagation de fausses nouvelles.

Venu soutenir l'affaire, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a fait savoir que la levée de l'immunité parlementaire du député n'est qu'une simple procédure qui ouvre la voie à la tenue d'un procès qui permettra au député de se défendre contre les accusations



portées contre lui.

Une idée appuyée par le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvuba, qui a estimé que l'accusé jouit encore de la présomption d'innocence. Président du Club perspectives et réa-

lités, une formation politique de la majorité présidentielle, Aimé Hydevert Mouagni siégeait à la Commission défense et sécurité. Il est, depuis le 23 mars dernier, détenu par la Centrale d'intelligence et de documentation.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSIT

Les activités en hausse de 30,3% au Congo

Le chiffre d'affaires des entreprises de transit a atteint 57,3 milliards FCFA fin 2023, contre 44 milliards FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 30,3%. La performance des transitaires est tirée par le transport maritime avec la montée du commerce des véhicules, des produits pharmaceutiques...

L'augmentation du chiffre d'affaires des transitaires en glissement annuel, selon les études officielles, est liée à la reprise des activités de l'import-export. Elle est essentiellement due à la hausse des importations et des exportations en zone portuaire qui ont progressé respectivement de 43,3% et 23,2% en glissement annuel, et de 28,6% et 9,0% en variation trimestrielle.

Au quatrième trimestre 2023, détaille le rapport de la Direction générale de l'économie (DGE), les principaux indicateurs de l'activité du transport maritime ont révélé de diverses tendances. Le revenu du secteur a connu une hausse de 20,0%, passant de 11,8 milliards FCFA fin 2022 à 14,2 milliards FCFA au quatrième trimestre 2023. Cette performance s'explique par le dynamisme du commerce extérieur et par l'accostage régulier des navires de grand tonnage.

D'après la même source, le volume des embarquements a atteint 4 776 801,0 tonnes, contre 4 041 619,0 tonnes un an plus tôt, soit une hausse de 18,2%. Les débarquements ont, par contre, enregistré une baisse de 49,8%, passant de 1 987 616,0 tonnes au

quatrième trimestre 2022 à 997 373,0 tonnes fin 2023.

La dynamique de l'import-export se justifie par la diversité des produits faisant l'objet des activités commerciales. A la même période étudiée, par exemple, le commerce des véhicules dans les deux grandes agglomérations a progressé de 12,7% en glissement annuel, passant de plus 14 milliards FCFA au quatrième trimestre 2022 à 16 milliards FCFA. A en croire la DGE, le contexte s'explique par l'augmentation de la demande, suite à la reprise des activités économiques.

Outre le commerce des véhicules d'occasion, l'importation des produits pharmaceutiques a attiré l'attention des auditeurs de la DGE. « Fin 2023, le chiffre d'affaires



Un cargo accosté au quai du port de Pointe-Noire/Adiac

« Fin 2023, le chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques a régressé de 8,5% en glissement annuel, fléchissant de 22,5 milliards FCFA à 20,6 milliards FCFA. Cette contraction est due à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et à la concurrence déloyale des produits de la rue »

du chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques a régressé de 8,5% en glissement annuel, fléchissant de 22,5 milliards FCFA à 20,6 milliards FCFA. Cette contraction est due à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et à la concurrence déloyale des produits de la rue », a-t-on souligné dans le récent rapport sur la conjonction de la DGE.

Fiacre Kombo

JOURNÉE INTERNATIONALE ZÉRO DÉCHET

Le ministère de l'Environnement assainit l'ENSP

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a organisé, le 30 mars à Brazzaville, une séance de ramassage des déchets à l'Ecole normale supérieure polytechnique (ENSP), afin de la rendre propre et saine.

L'initiative du ministère intègre les activités de sensibilisation des étudiants congolais à la commémoration de la Journée internationale zéro déchet. Instituée par les Nations unies, cette journée vise à promouvoir des modes de consommation et de production durables, à soutenir le changement sociétal vers la circularité et à sensibiliser à la manière dont les initiatives zéro déchet contribuent au développement durable.

A l'ENSP, le ministère a mobilisé plusieurs organisations dont les membres de l'organisation non gouvernementale YEOP, engagée à adopter des habitudes de vie durables, à réduire, réutiliser et recycler pour protéger la planète. La séance de ramassage des déchets a permis de rendre sain et propre l'établisse-



Assainissement et ramassage des déchets à l'ENSP/Adiac

ment ainsi qu'à sensibiliser les étudiants ainsi que le corps enseignant à l'année zéro déchet.

C'est ainsi que le ministère de l'Environnement a distribué des gangs et des sacs poubelles, un geste

qui a permis aux étudiants et aux membres de YEOP de ramasser des déchets à l'ENSP et ses alentours. La démarche zéro déchet permet de repenser la manière de consommer : réduire les déchets à

la source, allonger la durée de vie des objets, traiter au mieux les déchets produits, refuser les objets à usage unique et utiliser des accessoires réutilisables, faire ses courses en vrac pour éviter tous les emballages plastiques.

Le Pr Gogom Maturin, directeur de l'ENSP, s'est réjoui du choix que le ministère de l'Environnement a porté à son établissement qui « se trouvait dans la poubelle ». Quant à l'étudiant en troisième année, filière chimie environnementale, Modeste Moukala, membre de YEOP et jeune autonome engagé dans la protection de l'environnement, la journée zéro déchet est une bonne initiative qui permet de montrer aux jeunes son objectif. L'appel du ministère de l'Environnement pour YEOP-ONG est très bénéfique en les encourageant de continuer l'activité car l'objectif est « de sensibiliser les jeunes aux questions environnementales et les encourager à l'entrepreneuriat vert », a-t-il indiqué.

Fortuné Ibara

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Deux ONG signent un partenariat «Vert et résilient»

La Francophone de la solidarité, une Organisation non gouvernementale (ONG) française dédiée à la conservation de l'environnement, et le Mouvement des jeunes écologistes congolais (MJEC), ont récemment mis sur pied à Brazzaville une alliance dénommée partenariat «Vert et résilient pour un développement durable et stratégique» face aux enjeux du changement climatique.

A travers la signature du partenariat, les deux entités ont exprimé leur engagement commun à relever les défis environnementaux mondiaux, conscientes que seule une action collective peut apporter des solutions durables, a expliqué le communiqué de presse. « Dans un monde interconnecté où les défis environnementaux transcendent les frontières, la collaboration internationale revêt une importance cruciale. Cette alliance inédite entre la Francophone de la solidarité et le MJEC incarne l'esprit de coopération transfrontalière essentiel pour relever les défis environnementaux mondiaux », ont-elles justifié.

En effet, dans le cadre du partenariat avec le MJEC, la Francophone de la solidarité déploiera son savoir-faire international pour soutenir les actions locales de sensibilisation, de reboisement et de préservation de la biodiversité menées par son partenaire. Se positionnant en tant qu'acteur international



Les participants à la session de formation organisée en mars/DR

majeur dans la préservation de l'environnement, opérant dans les pays francophones à travers le monde, l'ONG française apportera son soutien et son expertise aux initiatives du MJEC dont les membres, déjà actifs dans des actions locales, bénéficieront ainsi de l'expérience

et du réseau international de la Francophone de la solidarité pour étendre leur impact et leur influence au-delà des frontières. Reconnue pour, entre autres, son expertise, la Francophone de la solidarité intervient dans divers domaines environnementaux, allant de

la lutte contre le changement climatique à la promotion des énergies renouvelables, en passant par la préservation de la biodiversité.

« Le partenariat vert et résilient pour un développement durable et stratégique incarne l'esprit de solidarité

internationale et de coopération nécessaire pour relever les défis environnementaux mondiaux. Il témoigne de la détermination commune de la société civile à agir concrètement pour préserver notre planète et ses précieuses ressources naturelles, tout en construisant un avenir durable pour les générations présentes et futures, où que ce soit dans le monde », a commenté le communiqué de presse.

Une étape importante de cette alliance a été marquée par une formation spécialement organisée à l'endroit des membres du MJEC en mars dernier. Cette formation, axée sur les outils environnementaux face aux enjeux mondiaux du changement climatique, s'est concrétisée par la réalisation d'une fresque climatique. À l'issue de cet événement, un kit pédagogique a été remis au MJEC, lui permettant ainsi de partager les connaissances acquises et de sensibiliser d'autres acteurs au niveau national.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) se propose de réaliser, en quatre (04) lots, des audits financiers pour les exercices 2021, 2022 et 2023 par les services de Consultants (cabinets) sur les comptes des structures ci-après :

Numéro des lots	Objet du lot
Lot 1	Agence Congolaise d'Information (ACI)
Lot 2	Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)
Lot 3	Global Access
Lot 4	Redevance Audiovisuelle (RAV).

N.B : Chaque candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Qualifications

Le Consultant intéressé doit :

avoir une expérience confirmée en comptabilité publique et audit financier, personnel clé ayant une bonne connaissance et des qualifications adéquates appropriées sur les procédures de gestion des finances publiques.

Composition dossier des candidats

Les dossiers de candidature comprennent :

- les Cv du personnel clé;
- les références des missions analogues;
- l'agrément CEMAC du Cabinet;
- l'agrément du Cabinet l'ONEC-C;
- le RCM, NIU, certificat de moralité fiscale ou l'attestation de non redevance fiscale exercice 2023;
- l'offre technique;
- l'offre financière

Méthode de sélection

Le Consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), conformément aux règles et procédures du code de passation des marchés publics.

Lieux de dépôt des offres et retrait des dossiers

Les dossiers sont à déposer, au plus tard le 18 avril 2024, à 14 h 00, au Cabinet du Président de la CNTR, situé à l'immeuble des Conseils consultatifs nationaux, rue des Manguiers, M'ila, Tél: 05 504 12 09 106 841 91 90, Brazzaville, du lundi à vendredi de 9h00 à 14h00.

Inscription

Le retrait des lots valant inscription au registre des candidats est ouvert du 10 au 18 avril 2024 contre versement de la somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA par lot non remboursable

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la même adresse.

Fait à Brazzaville le, 21 MAR. 2024

Le Président,

Joseph MANA FOUFOUA

DROITS HUMAINS

Les personnes handicapées seront assistées lors des voyages

En matière de transport aérien, le gouvernement vient d'adopter un projet de décret relatif aux règles de facilitation et d'assistance des personnes vivant avec handicap lors des voyages.

« Le transport des personnes vivant avec handicap doit être assuré dans des conditions où les obligations des transporteurs aériens, des aéroports et des organisateurs de voyages en matière d'assistance soient formellement détaillées et établies », indique le communiqué final du Conseil des ministres tenu il y a quelques jours. Une prescription liée au projet de décret sur les règles de facilitation et d'assistance des personnes vivant avec handicap lors des voyages aériens, présenté par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi.

Le texte adopté sera appliqué pour permettre aux passagers en situation de handicap moteur voire mental ou sensoriel de bénéficier d'une assistance et de certaines fa-



Les voyages aériens facilités pour les personnes handicapées/DR

cilités dans les aéroports et aux abords des avions. Réserver le billet ; faire

des formalités ; se rendre jusqu'à la porte d'embarquement ; se déplacer à

bord d'un avion ; récupérer les bagages à l'arrivée sont autant d'opérations,

non exhaustives sans nul doute, pour lesquelles l'assistance pourrait être assurée par les transporteurs aériens, les aéroports et les organisateurs des voyages.

A dire vrai, le projet adopté vise non seulement à faire en sorte que les voyages aériens ne soient pas un calvaire pour les personnes handicapées, mais aussi à donner suite aux prescriptions de la convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale de 1944 en matière de transport aérien des personnes vivant avec handicap. Laquelle convention recommande aux Etats de veiller à ce que cette couche sociale reçoivent une assistance spéciale leur garantissant les services habituellement offerts au public, tout en respectant la dignité humaine.

Rominique Makaya

ENTREPRENEURIAT

«Univers des jeunes» envisage la création des fermes pédagogiques

Le président de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Univers des jeunes, Maxence Ondongo, a confirmé récemment à la presse la création des fermes pédagogiques afin de valoriser l'année 2024 consacrée à la jeunesse par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Une ferme pédagogique est une ferme où sont élevés des animaux et/ou sont cultivés des végétaux à vocation vivrière et accueillie, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire, des visiteurs dans un but pédagogique. Pour valoriser les fermes pédagogiques, Univers des jeunes compte créer des partenariats avec l'Etat et valoriser l'employabilité des jeunes.

Outre les fermes pédagogiques, l'organisation envisage également la création des menuiseries modernes et l'exposition des meubles pour

valoriser les métiers du bois. « Dans les fermes pédagogiques, les jeunes pourront apprendre les métiers de l'agriculture. Mais travailler le bois c'est faire valoir un matériau naturel, polyvalent, renouvelable, peu énergivore et entièrement valorisable. En outre, ces professions trouvent leur place dans une chaîne de valeur à fort impact économique », a commenté Maxence Ondongo.

L'ONG Univers des jeunes œuvrera aussi pour le civisme et la moralisation des jeunes de



Maxence Ondongo, président de l'ONG Univers des jeunes/Adiac

Brazzaville en s'appuyant sur le Club des anciens élèves du lycée technique 5-février 1979. « Nous avons un programme vaste car les défis de la jeu-

nesse sont énormes. Ces défis vont dans le sens de la prise de conscience et de l'engagement. Le programme 2024 sera mené en coopération

avec les partenaires et avec les associations », a indiqué le président de cette ONG.

Le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité, le respect des conventions, des lois, des valeurs de la République et des normes sociales seront également au programme des séances de conscientisation de l'ONG Univers des jeunes dans les villes de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville, Oyo et Owando.

« L'avenir d'un pays a pour base la capacité de sa jeunesse à comprendre les enjeux du développement et du fonctionnement de l'Etat. Le président de la République a consacré 2024 à la jeunesse et nous voulons accompagner cette initiative. Nous avons juste besoin d'être accompagnés car les terres congolaises peuvent embaucher tout le monde », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

« L'avenir d'un pays a pour base la capacité de sa jeunesse à comprendre les enjeux du développement et du fonctionnement de l'Etat. Le président de la République a consacré 2024 à la jeunesse et nous voulons accompagner cette initiative. Nous avons juste besoin d'être accompagnés car les terres congolaises peuvent embaucher tout le monde »

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur de cabinet par intérim du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé porte à la connaissance du public, que l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise, du 30 au 31 mai 2024, le concours pour l'obtention du titre de Conseil en propriété industrielle, au siège de l'OAPI, à Yaoundé (République du Cameroun).

Peuvent prendre part au concours, les candidats remplissant de manière cumulative les conditions suivantes :

- avoir la nationalité d'un des Etats membres de l'OAPI ;
- être titulaire d'au moins un diplôme d'ingénieur, un diplôme de 2ème cycle (BAC+4) en droit, en économie ou dans l'une des spécialités des sciences exactes, ou être titulaire du diplôme d'une école de formation en propriété intellectuelle ;
- justifier d'une pratique professionnelle en propriété industrielle d'au moins deux (02) ans dans un office ou dans un cabinet de propriété industrielle, ou dans une entreprise.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 30 avril 2024, aux adresses e-mails ou postales suivantes :

E-mails : oapi@oapi.int

apide@oapi.int

Ou

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

Académie de Propriété Intellectuelle Denis EKANI (APIDE)

BP :887 YAOUNDE (République du Cameroun)

Tél : (+237) 222 20 57 67/222 20 57 00

NB: pour toutes autres informations complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Antenne Nationale de la Propriété Industrielle, sise cabinet du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, sur l'avenue Denis SASSOUNGUESSO, face ex cinéma VOG à Brazzaville. /-

Fait à Brazzaville, le 2 avril 2024

Alphonse PEPA. -

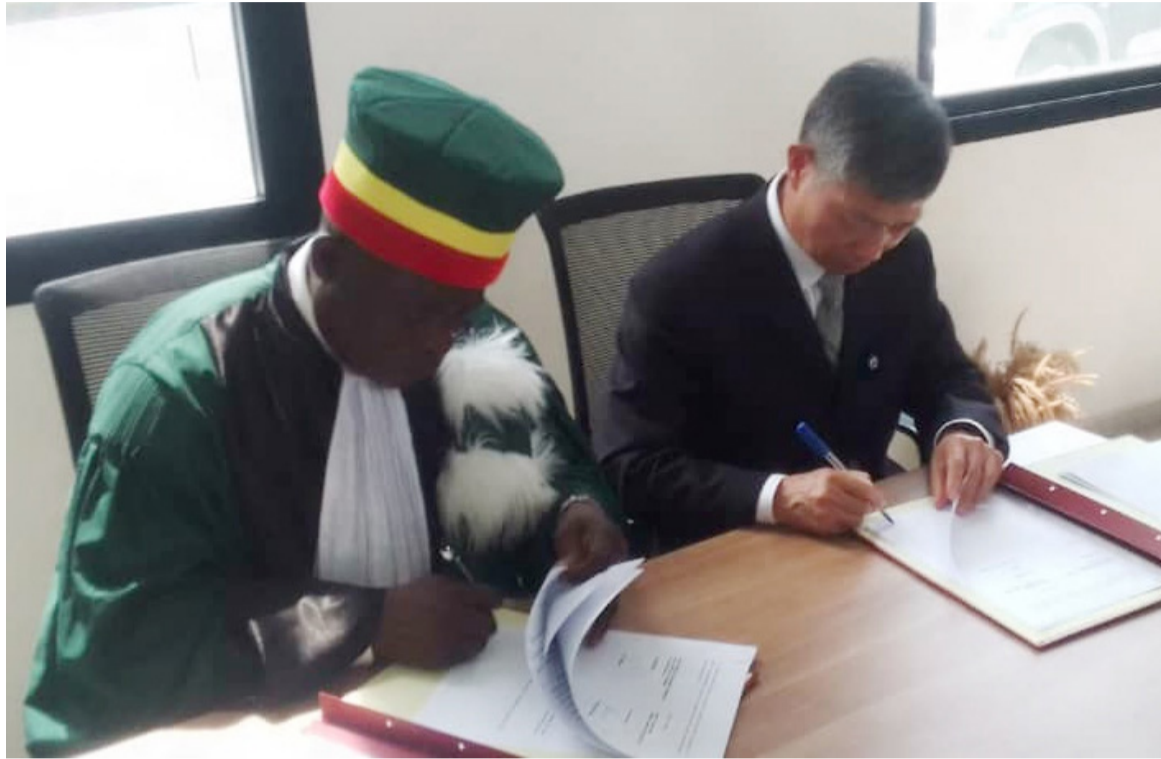
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création de l'Institut sino-congolais de la Route de la soie à l'UDSN

Un accord de partenariat relatif à la création de l'Institut sino-congolais de la Route de la soie à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) a été signé le 29 mars dans la commune de Kintélé, entre le président de cette université, le Pr Ange Antoine Abena, et le président de l'Université professionnelle et technique de construction de Zhejiang Guangsha, Bu Yuehua.

Le partenariat conclu aidera à former pour le Congo et la sous-région africaine des ressources humaines dans les domaines des métiers du bois, de l'architecture et de la construction. Expliquant son sens, Bu Yuehua a indiqué qu'il est axé sur trois points, à savoir la formation à distance, la mobilité des enseignants et l'implantation d'un laboratoire de caractérisation et d'expérimentation en bois.

Pour sa part, le Pr Abena a relevé que son établissement se trouve dans la démarche de sa transformation progressive avec comme pilier le numérique. La création de cet institut, dont la volonté de la partie chinoise s'est manifestée par le dévoilement de la plaque et la mise à disposition d'une salle pour l'enseignement à distance, répond au plan stratégique de l'UDSN.



La signature de l'accord de partenariat Adiac

Il a également assuré aux partenaires que l'UDSN va œuvrer davantage pour la réussite de ce projet. Le Pr Ange Antoine Abena a remercié le président de Zhejiang pour l'appui financier permettant l'accompagnement dans la

transformation numérique de l'UDSN. Il a sollicité que l'Etat congolais fasse de ce projet celui du gouvernement pour la pérennité ainsi que pour le développement du pays. L'Université professionnelle et technique de

construction de Zhejiang Guangsha est l'une des premières universités professionnelles et techniques de Chine. Elle est située dans la ville de Dongyang, dans la zone métropolitaine de Jinyi, au milieu de la province

du Zhejiang, qui est une ville provinciale, historique et culturelle connue comme la « ville natale de l'éducation, de l'architecture, des arts et de l'artisanat ». L'université est organisée en sept collèges avec trente-sept majors, dont dix-huit majeures de premier cycle, deux majeures nationales et sept majeures caractéristiques provinciales dans le 13e plan quinquennal. À l'heure actuelle, l'université compte au total plus de 12 000 étudiants sur le campus.

Quant à l'UDSN, elle est panafricaine d'excellence, inaugurée le 5 février 2021 à Kintélé. Elle est une structure de recherche scientifique, technologique et de développement à caractère international. C'est la deuxième université d'enseignement public du Congo.

Fortuné Ibara

COMMERCE

Lancement de l'opération de contrôle des activités réservées aux nationaux

Les services de gendarmerie ont lancé une opération de contrôle visant les activités commerciales réservées aux ressortissants nationaux.

La décision fait suite à une note circulaire du ministère du Commerce et des Approvisionnements publiée le 19 janvier dernier qui interdit aux étrangers le commerce de détail à l'étalage, la fabrication de pains, le transport urbain et routier. Les officines pharmaceutiques, les cliniques privées et l'enseignement dans les établissements privés font également partie des activités réservées aux nationaux et non aux étrangers.

Un délai de mise en conformité courant jusqu'au 25 mars avait été accordé aux opérateurs économiques concernés. Etant expiré, les agents de la direction de la Concurrence et de la Répression des fraudes se sont déployés sur le terrain pour s'assurer du respect de cette réglementation protectionniste. « L'action de contrôle que nous comptons entreprendre ou que nous allons entreprendre n'est pas une chasse aux étrangers. C'est plutôt un rappel à l'ordre qui permet de redresser, sur des bases légales, les faiblesses évoquées », a assuré Philippe Nsonde Mondzie, directeur général de la Concurrence et de la Répression des fraudes commerciales.

Les investisseurs étrangers désireux de rester actifs dans ces secteurs sont invités à se constituer en sociétés de droit congolais et à ouvrir leur capital à des associés nationaux. Ceux employant une majorité d'expatriés sont également priés de revoir leur politique de recrutement pour favoriser l'emploi local. Enfin, les commerçants sont tenus de fournir tous les documents et des informations nécessaires pour faciliter cette mission.

Fortuné Ibara

ALGÉRIE

Le président Abdelmadjid Tebboune sera en France en automne

Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a confirmé sa visite en France à l'automne prochain. Plusieurs fois reportée, cette visite devrait consacrer l'embellie entre les deux pays après nombre de crises diplomatiques.

L'Élysée avait annoncé le 11 mars dernier que le président algérien effectuerait une visite d'État en France « fin septembre-début octobre ». Des avancées saluées et une visite confirmée par le président algérien. « Bien sûr que la visite est maintenue, pour plusieurs raisons, d'abord, c'est un rendez-vous à ne pas rater de l'histoire. [Ce n'est] pas un rendez-vous entre le président Macron et le président algérien, non ». Il salue des progrès sur le dossier de la mémoire et juge « positive » la position de l'Assemblée nationale française qui a adopté, le 28 mars, un texte qui « condamne le massacre de la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon », lors d'une manifestation à Paris en octobre 1961. Plus de 200 manifestants en sont morts, selon les histo-

riens. Alors que le scrutin présidentiel en Algérie a été avancé au 7 septembre prochain, on ne sait toujours pas si Abdelmadjid Tebboune sera officiellement candidat. Mais cette confirmation de sa venue à Paris après le scrutin en Algérie pourrait être interprétée comme le signe d'une candidature probable.

Les indices vers une probable candidature se multiplient

Dans ses récentes déclarations à la télévision nationale, le chef de l'Etat algérien a considéré que sa décision d'avancer le scrutin présidentiel au 7 septembre, au lieu de décembre, était « purement technique ». « Les citoyens seront mieux préparés à voter après les vacances d'été », a-t-il précisé. A cinq mois du scrutin, Abdelmadjid Tebboune maintient le suspense concernant sa can-

didature à un second mandat. Certains voient, à travers sa visite en France, l'indice d'une très probable candidature, l'idée étant qu'il se rende à Paris en tant que chef de l'État réinvesti. D'autres faits étayent l'hypothèse d'un second mandat. En effet, le chef de l'État algérien a fait des déclarations comme s'il était en pré-campagne, annonçant une nouvelle hausse des salaires des fonctionnaires et se montrant optimiste sur les perspectives de croissance. De son côté, le Palais présidentiel a évoqué la réalisation de 6 103 projets d'investissements, devant générer 150 000 emplois. En décembre dernier, les élus du peuple au Parlement l'avaient appelé à briguer un second mandat, ce à quoi il avait répondu : « La parole revient au peuple » et « Que Dieu nous prête la santé nécessaire ».

Noël Ndong

SÉNÉGAL

Le Premier ministre Ousmane Sonko dévoile son plan d'action

L'ancien chef de file de l'opposition, Ousmane Sonko, a été nommé le 2 avril Premier ministre du Sénégal par le nouveau président, Bassirou Diomaye Faye, après sa prestation de serment.

« Aujourd'hui est un grand jour pour le Sénégal. Un jour symbolique », a déclaré Ousmane Sonko, exprimant sa gratitude au nouveau président de la République pour cette nomination. Il a fait part de son respect et de son affection pour le président Faye et pour le projet de transformation qu'il entend et qui, selon lui, apportera un changement durable et profond au Sénégal.

Le nouveau Premier ministre a reconnu le poids de son nouveau rôle, qui consistera à diriger des équipes pour travailler sans relâche à l'avènement d'un Sénégal souverain, juste et prospère. Il a l'intention de soutenir le chef de l'État dans sa « mission passionnante mais pleine de défis ».

Ousmane Sonko a souligné que la réalisation de leurs objectifs nécessiterait la participation

collective de tous les Sénégalais. Il a encouragé chacun à contribuer à l'objectif qu'ils se sont fixé.

« Je voudrais dire aux Sénégalais, chacun et chacune, là où ils se trouvent que ce projet est le leur. Et que chacun devra donner le maximum pour atteindre l'objectif qu'on s'est assigné. Il faudra une participation collective comme l'a démontré, il y a quelques jours, cette formidable jeunesse lors du nettoyage des différentes artères dans les villes du Sénégal », a déclaré le nouveau Premier ministre.

En tant que chef d'un gouvernement qui n'a pas encore été dévoilé, Ousmane Sonko s'est engagé à ne ménager aucun effort pour tenir les promesses faites au peuple sénégalais, en visant la rupture, le progrès et le changement définitif dans la bonne direction.

Yvette Reine Nzaba



« Je voudrais dire aux Sénégalais, chacun et chacune, là où ils se trouvent que ce projet est le leur. Et que chacun devra donner le maximum pour atteindre l'objectif qu'on s'est assigné. Il faudra une participation collective comme l'a démontré, il y a quelques jours, cette formidable jeunesse lors du nettoyage des différentes artères dans les villes du Sénégal »

COOPÉRATION CULTURELLE

Les instituts Guimarães Rosa et Camões signent un accord

Le directeur de l'Institut Guimarães Rosa (IGR), Marco Antonio Nakata, et la présidente de l'Institut Camões, Ana Paula Fernandes, ont signé, le 18 mars au Brésil, un protocole d'accord dans les domaines de la diffusion de la langue portugaise, de la promotion de la culture lusophone et de l'éducation.



L'échange de parapheurs entre Marco Antonio Nakata et Ana Paula Fernandes. DR

« Cette année nous avons fait le record en Afrique en nombre d'admis (121 étudiants) et nous espérons, avec la promotion de la langue portugaise en République du Congo, maintenir ce record dans les prochaines années », selon l'ambassade du Brésil. « La signature du protocole d'accord qui arrive dans l'année de la jeunesse congolaise, comme décrété par le chef de l'État, son excellence M. Denis Sassou

N'Gnesso, sera certainement bénéfique à nos jeunes étudiants-candidats du Programme d'étudiant Convention de premier et deuxième cycles (PEC-G et PEC-PG) qui souhaitent poursuivre leurs études au Brésil », a précisé l'ambassade.

L'IGR est responsable de la diplomatie culturelle et éducative du Brésil. Il travaille sur la coopération éducative et la promotion de la culture et de la variante brésilienne

de la langue portugaise. La coopération avec l'Institut Camões permettra de renforcer et de déployer l'utilisation de la langue portugaise dans le monde.

Camões est un institut public, faisant partie de l'administration indirecte de l'État. Doté d'une autonomie administrative et financière et d'un patrimoine propre, il exécute les tâches du ministère des Affaires étrangères.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Des difficultés de réintégration des anciens combattants persistent

Depuis près d'une décennie, près de cinq mille combattants ont déposé leurs armes en République centrafricaine, dans le cadre d'une campagne nationale de désarmement des groupes rebelles.

Malgré le désarmement, les communautés et les experts du conflit soulignent les difficultés persistantes pour mettre fin aux combats dans un pays où il existe peu d'autres opportunités de travail rémunéré. La République centrafricaine est en proie à un conflit depuis 2013, lorsque des rebelles majoritairement musulmans ont pris le pouvoir et ont contraint le président à quitter ses fonctions, entraînant des affrontements avec des milices majoritairement chrétiennes. Bien qu'un accord de paix ait été conclu en 2019, réduisant partiellement les combats, seulement six des quatorze groupes armés signataires ont obtempéré.

L'Associated Press a recueilli les témoignages de quatre combattants dans les villes de Bouar et de Bangui, qui ont participé au programme de « désarmement, démobilisation et réintégration ». Tous ont exprimé des difficultés à se réintégrer dans la société, tandis que deux sont retournés dans des groupes armés, dont l'un combat activement aux côtés de Wagner, le groupe de mercenaires russes. Initié en 2015 en tant qu'initiative pilote de la mission de maintien de la paix des Nations unies, le programme a ensuite été étendu et placé sous la responsabilité du gouvernement. Cependant, les résultats sont mitigés, avec jusqu'à 15% des participants retournant dans des groupes armés, selon les estimations gouvernementales.

Pour de nombreux anciens combattants, la réintégration dans la société civile est un défi de taille. Carole, une ancienne combattante de 32 ans, partage son expérience de terreur dans les buissons, où elle a été témoin d'actes atroces, avant de fuir pour la sécurité de sa famille. Aujourd'hui, elle travaille sur un marché, mais peine à subvenir aux besoins de ses enfants, craignant que son fils ne soit enrôlé par les groupes armés.

Le programme de désarmement encourage les combattants à remettre leurs armes en échange d'options de réintégration, mais le manque d'opportunités économiques viables reste un défi majeur. Environ 70% des participants au programme sont perdus de vue par les Nations unies, soulignant la complexité du processus.

En dépit de ces défis, des experts appellent à une approche plus holistique, offrant des alternatives durables au combat et s'attaquant aux racines profondes de la pauvreté et de l'instabilité dans le pays.

Yvette Reine Nzaba

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Plusieurs activités à l'honneur de la femme

Le ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, en partenariat avec la Coordination du système des Nations unies au Congo, a clos les activités du mois de mars par une cérémonie autour du thème « Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme ».

La célébration qui se situait dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et hors les murs a permis l'organisation de deux grandes activités en rapport avec la promotion des droits des femmes et les stratégies de leur autonomisation.

La première s'est déroulée en appui d'un panel de femmes qui se sont livrées à un jeu de rôles de briefing diplomatique, animé par des jeunes filles de 15 ans sélectionnées à partir des différentes écoles de Brazzaville, et retenues pour la circonstance.

La seconde a consisté à effectuer une marche sportive, dite « Boulevard sans voiture », au boulevard Alfred-Raoul. Selon les organisateurs, celle-ci a été initiée pour un triple objectif : pratiquer le sport pour un corps sain, aider à l'interaction entre la communauté diplomatique congolaise et les différentes couches sociales

et, enfin, lutter contre la pollution.

En parallèle, la tenue d'une conférence pleine d'instructions a édifié le public concernant les origines du mouvement de la défense des droits des femmes et du rôle des femmes ainsi que leur engagement dans la vie politique en République du Congo.

À l'issue de cette célébration, Melaine Aurestie Nsatoukazi Mpombo, secrétaire générale adjointe, cheffe du département des Affaires multilatérales et de la Francophonie, s'est exprimée en ces termes : « Pour clôturer le mois de mars, nous, femmes du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, sous la coordination du secrétaire général Guy Nestor Itoua et la supervision du ministre Jean-Claude Gakosso, en partenariat avec le Système des Nations unies



Clôture des festivités du 8 mars au ministère des Affaires étrangères/Adiac

au Congo, et en lien avec les autres institutions de la République, avons tenu à marquer cette clôture par ces deux activités importantes. Nous avons ainsi sensibilisé les femmes quant aux questions du genre en leur per-

mettant d'acquérir certaines connaissances dont elles ne disposaient pas jusqu'alors. C'est également l'occasion de mettre en avant notre volonté de réaliser le brassage avec les femmes de différentes institutions. Il est im-

portant qu'on se connaisse davantage ».

Les femmes du ministère des Affaires étrangères ont exprimé leur volonté et leur détermination à vouloir pérenniser cette initiative.

Marie Alfred Ngoma

GENRE

Des femmes incitées à défendre leurs droits

Les femmes des confessions religieuses venues de tous les quartiers de Brazzaville ont été incitées, du 27 au 29 mars, dans la salle de conférence de la préfecture, à être courageuses pour défendre leurs droits, à l'occasion de la causerie débat animée sur le thème « Les droits de la femme/ violences faites à la femme ».

Organisée par la Fondation pour Christ, la rencontre avait pour objectif de faire sortir les femmes victimes de violences de leur mutisme. A ce sujet, la présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, Joceline Milandou, a donné une communication sur le thème « Les droits de la femme ». L'oratrice a focalisé sa communication sur les écritures bibliques qui s'adressent à tout humain d'avoir des connaissances. Elle s'est appuyée sur les livres de Osée, chapitre 4, verset 6, et Proverbes chapitre 31, verset 10 à 31, ainsi que sur l'histoire de la Journée internationale du 8 mars.

Elle a révélé que le législateur s'est inspiré de la parole de Dieu pour établir les droits humains. La femme chrétienne, a-t-elle dit, a le droit d'avoir des connaissances sur la Journée du 8 mars, célébrée chaque année dans le monde par l'hu-



manité ainsi que sur les lois qui régissent la société. Joceline Milandou a expliqué à ses consœurs que l'atteinte à leur dignité est prononcée

quand leurs droits sont bafoués. Plusieurs instruments les protègent au niveau international, de la sous-région africaine et au niveau

national, entre autres, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte de l'Union africaine, le Code de la famille congolais, la

Constitution du 25 octobre 2015. Par ailleurs, elle a souligné qu'un article du Code du travail interdisant le travail de nuit aux femmes mérite d'être revu, car il existe des services qui exercent la nuit : santé, armée, etc.

Abordant la question de la Journée du 8 mars, l'oratrice a souligné qu'elle a pour but de sensibiliser les femmes à leurs droits. « Chrétiennes que vous êtes, mouillez les maillots dans le domaine de la politique, du syndicalisme et du sacerdoce à l'église car vous avez le droit à la santé, à l'éducation, au travail, à faire la politique, au vote ainsi qu'à vivre librement sans discrimination. Le 8 mars est une journée de rencontre par corporation pour faire le bilan et dégager les perspectives », a-t-elle dit, ajoutant que « la femme chrétienne doit s'appuyer sur les écritures de Dieu ».

Lydie Gisèle Oko

RENCONTRE KAGAME-TSHISEKEDI

La RDC continue de poser des préalables

L'option d'une rencontre au sommet entre le président congolais, Félix Tshisekedi, et son homologue rwandais, Paul Kagame, a déjà été levée depuis quelques semaines déjà.

À Kinshasa comme à Kigali, l'on n'exclut pas l'hypothèse d'un retour à la paix ainsi qu'à une normalisation entre les deux capitales.

Le retour à la vie normale entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda n'ira pas de soi puisqu'il y a encore des préalables à remplir côté rwandais pour donner une chance à la rencontre entre les deux chefs d'Etat. En effet, la RDC continue d'exiger du président rwandais le retrait de ses troupes du territoire congolais. «*Nous avons exigé, de notre côté, que pour tout dialogue, pour crever l'abcès, la première condition c'est le retrait des troupes rwandaises*



Le président rwandais Paul Kagame et son homologue congolais Félix Tshisekedi/DR

du territoire congolais », a confié récemment le vice-Pre-

mier ministre Christophe Lutundula à la presse française. En fait, le président Félix Tshisekedi n'entend pas né-

gocié avec son homologue rwandais pendant que des pans entiers du territoire na-

tional sont encore sous occupation du M23/AFC. Cette condition, a-t-il précisé, est préjudicielle. «*Nous n'allons jamais être indignes de notre pays*», a lâché Christophe Lutundula, comme pour aiguiller la conscience patriotique de ses compatriotes. Il a ajouté que les préparatifs à cette rencontre entre les deux parties avancent plutôt bien. Toutefois, cela n'augure aucune perspective vu l'obstination du Rwanda à maintenir ses troupes en RDC. Pour l'instant, a indiqué Christophe Lutundula, «*le principe a été accepté, et dès que la préparation va avancer, ils vont se rencontrer*».

Sylvain Andema

LUTTE CONTRE LA POLIO

Les ministères de la Santé et de l'EPST peaufinent des stratégies

La lutte contre la polio ne concerne pas uniquement le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention mais plusieurs acteurs dont le ministère de l'Education, contribuera à coup sûr à l'éradication de cette maladie.

Une synergie d'efforts doublée d'une coordination efficace entre les différents acteurs est sollicitée. C'est dans ce cadre que le ministère en charge de de la Santé, à travers son Programme élargi de vaccination (PEV), et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), réfléchissent sur des stratégies idoines à mettre en oeuvre pour contrer la propagation de la polio, cette maladie paralysante de l'enfant. Ce, grâce à un atelier de formation des formateurs sur la polio organisé par le PEV en partenariat avec l'Unicef.

Dans son intervention devant la presse, le coordonnateur de l'initiative mondiale d'éradication de la polio, Lusamba Kabamba, a reconnu le caractère multi sectoriel dans la lutte contre les flambées épidémiques, notamment la polio.

«*La lutte étant multisectorielle, nous avons besoin de tous les autres secteurs, de tous les ministères pour qu'ensemble nous puissions créer ce comité des opérations, pour qu'ensemble encore nous puissions passer des stratégies sur le terrain pour lutter contre ces flambées. Voilà pourquoi aujourd'hui, on est avec le ministère de l'EPST*», a-t-il expliqué.

Pour une approche multi sectorielle

«*Notre mission primaire, c'est d'être comme des conseillers pour appuyer le ministère de la Santé dans cette lutte contre la polio dans le pays et ensuite travailler avec d'autres secteurs. Aujourd'hui, on est avec l'éducation parce que nous savons que nous avons besoin*



Des participants à la formation des formateurs sur la polio

de vacciner les enfants qui se trouvent dans les crèches, les écoles maternelles et nous avons besoin de l'accessibilité», a poursuivi Lusamba Kabamba. Aussi, a-t-il renchéri, il serait mieux que dans la préparation des stratégies, les éducateurs fassent partie de l'équipe pour la mise en oeuvre de la campagne de vaccination. Car, a-t-il insisté, on ne peut pas parler de la vaccination des enfants dans les écoles sans passer par les éducateurs.

De l'implication des éducateurs dans la vaccination, Lusamba Kabamba a constaté que les années antérieures, l'intérêt a été plus accordé au niveau central ou mieux au niveau de la capitale, Kinshasa et les provinces étaient oubliées. Cette fois-ci, tous les niveaux sont concernés dans la réponse à la lutte contre

la polio.

«*Voilà pourquoi la formation d'aujourd'hui n'est pas limitée à l'équipe de la capitale, du niveau central, mais nous formons les formateurs qui vont faire le travail dans les provinces. Ils vont répercuter, transmettre la même information qu'ils ont apprise ici aux autres et cela va faciliter l'interaction ainsi que la mise en oeuvre et surtout l'acceptation car, nous avons qu'en RDC, en termes de refus ou de résistance à la vaccination, le taux ne soit pas à plus de 5% mais pour la polio un enfant non vacciné va contaminer tous les enfants qui se retrouvent autour de lui. On a besoin de vacciner tous les enfants pour éradiquer cette maladie...*», a-t-il expliqué.

Le coordonnateur de l'initiative mondiale d'éradication de la po-

lio a tenu à préciser que la planification qui se fait est globale et non sélective.

«*Vous savez, la maladie ne va pas choisir les enfants qui sont dans une école A ou B. Nous mettons en place une stratégie globale. Ici, nous n'avons que l'échantillon. Peut-être tout le monde n'apparaît pas à la réunion d'aujourd'hui mais tout le monde fait partie de nos listes et des cibles que nous allons atteindre. Nous allons utiliser toutes ces personnes qui se retrouvent dans les écoles privées et publiques pour que l'information puisse être transmise comme il se doit...*», a-t-il poursuivi.

Une formation enrichissante

Cette formation sur la polio a permis aux participants d'éle-

ver leur niveau de compréhension de la maladie pour qu'à leur tour ils soient des vrais formateurs. Elle vient donc d'ajouter une plus value aux participants, comme a reconnu le conseiller principal à la direction provinciale de l'EPST Mont Amba, Jean-Prince Nyangwe Kalonda. «*Nous tenons à remercier les organisateurs pour cette initiative, parce que nous venons d'apprendre beaucoup d'informations que nous n'avions pas et a fortiori les parents des enfants qui n'avaient pas accès à cette information. Cette formation nous a permis de comprendre la résistance qu'affichent certains parents contre la vaccination de leurs enfants*». Cet atelier, a-t-il renchéri, a permis aussi de développer des stratégies pour non seulement comprendre les parents réfractaires à la vaccination mais aussi de les convaincre à ce que chacun des enfants soit vacciné. Le conseiller Jean-Prince Nyangwe a reconnu que l'implication des écoles est un atout pour la réussite de la campagne de vaccination car les enfants passent plus de temps à l'école qu'à la maison. Il est donc de bon aloi que les écoles soient sensibilisées pour qu'elles soutiennent toute initiative visant à éradiquer la polio. «*Je pense que l'école est incontournable parce que l'enfant y passe plus de temps qu'à la maison. Ce dialogue entre l'enseignant, l'enfant et les parents est la meilleure stratégie de pouvoir faire passer un message et même un engagement contre la polio dans notre pays*», a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

PRIMATURE

Des défis économiques attendent Judith Suminwa Tuluka

La nomination de Judith Suminwa Tuluka à la tête de l'exécutif national est, comme qui dirait, venue briser une glace dans les hautes sphères du pouvoir politique traditionnellement dominé par les hommes. Cependant, la nouvelle promue est appelée à faire face aux multiples défis qu'impose le contexte socioéconomique de l'heure avec, à la clé, de nombreuses attentes à combler.

L'on attend, en effet, de la cheffe du gouvernement des solutions idoines aux problèmes qui minent l'économie congolaise et freinent sa croissance. Si la République démocratique du Congo (RDC) est classée dans le top 10 des économies africaines à plus forte croissance en ce début d'année, ceci n'est que théorique. Cette évaluation de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique est sans commune mesure avec les réalités du terrain. Le pays patauge encore dans les méandres d'une inflation élevée oscillant autour de 20 % avec, en sus, une hausse généralisée des prix des biens et services sur le marché. Une situation dont les effets sont ressentis dans le panier de la ménagère au grand désenchantement de nombreuses familles. Celles-ci ont vu leur pouvoir d'achat s'effriter suite



Judith Suminwa Tuluka

notamment à la dépréciation continue du franc congolais face au dollar américain. Dans un contexte économique de plus instable, Judith Suminwa Tuluka devra faire preuve d'imagination, notam-

ment pour maximiser les recettes publiques tout en maîtrisant le flux réel d'échange, quitte à assurer la transparence et la traçabilité dans la collecte des fonds. L'autre défi de taille est la relance du tis-

su industriel, fer de lance du développement de la RDC. Sur ce créneau, la cheffe du gouvernement devra batailler dur pour améliorer la connectivité du pays et corriger le déficit d'infrastructures rou-

tières. Ceci devrait faciliter l'acheminement de la production agricole excédentaire du Congo profond vers les grands centres de consommation. Il s'agira de réduire ostensiblement la dépendance de la RDC vis-à-vis de l'industrie extractive, une des causes de la faiblesse structurelle de son économie.

De la sorte, un point d'honneur devra être fait sur le projet de diversification économique pour accélérer la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. De l'assainissement du climat des affaires à la mise à terme de la multiplicité des taxes dont se plaignent beaucoup d'opérateurs économiques, en passant par l'effectivité de la rétrocession de 40% des recettes aux provinces, etc., autant dire que rien ne sera facile pour Judith Suminwa Tuluka.

Sylvain Andema

ONEM

Lancement à Kinshasa de la matinée de l'emploi

Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a présidé, le 3 avril, à Kinshasa la cérémonie d'ouverture des travaux de la matinée de l'emploi organisée par l'Office national de l'emploi (Onem) pour la création d'un avenir professionnel solide en République démocratique du Congo (RDC).

La cérémonie s'est inscrite dans la logique des propos que le chef de l'Etat avait tenus lors de son investiture, le 20 janvier dernier, lorsqu'il déclarait que son nouveau mandat avait, entre autres, pour but « de créer plus d'emplois en accélérant la promotion de l'entrepreneuriat, notamment celui des jeunes ». Et la ministre sortante de l'Emploi, Claudine Ndusi, de faire savoir: « Cet événement découle de la vision du président Tshisekedi de créer plus de 6,4 millions d'emplois à l'horizon 2028, en accélérant notamment la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ».

Prenant la parole, le chef de l'Etat est revenu sur l'importance de l'événement du jour. « L'intérêt particulier que j'accorde à cette question de l'emploi justifie à lui seul ma présence en ce lieu. Je suis déterminé à faire de mon engagement de créer plus d'emplois



Le président de la République, Félix Tshisekedi, posant avec les responsables du secteur de l'emploi

une réalité vivante durant ce quinquennat », a assuré Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Pour sa part, Fanon Beya, directeur général de l'Onem, a salué la clairvoyance du président de la République pour avoir fait de l'emploi le premier de ses six objectifs quinquennaux. Il a relevé que « placer l'emploi parmi les priorités de développement en RDC est

une première dans l'histoire du pays ». L'Onem est un organe de régulation du marché de l'emploi en RDC. Il a pour missions l'enregistrement des demandeurs d'emploi, la délivrance des cartes de demandeurs, le visa de contrat de travail, la prospection d'offres d'emploi, la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques liées au marché de l'emploi en RDC.

S.A.

GUERRE AU SOUDAN

Une conférence France-UE-Allemagne à Paris

La guerre au Soudan totalisera un an, le 15 avril. Ce jour-là, l'Union européenne (UE), la France et l'Allemagne organiseront une grande conférence humanitaire internationale au niveau ministériel qui se déroulera en trois étapes, dans la capitale française.

Dans la matinée, une réunion politique rassemblera tous les acteurs impliqués dans la résolution du conflit : des voisins du Soudan aux pays participant aux efforts de médiation. Autour de la table seront présents les États-Unis, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis mais aussi l'Organisation des Nations unies, l'Union africaine, l'UE et l'IGAD. Au total, une vingtaine de pays et organisations internationales participeront aux échanges. L'idée étant, selon le Quai d'Orsay, de réunir « tous les acteurs véritablement essentiels si nous voulons faire pression sur les belligérants et résoudre cette crise ».

L'objectif de cette rencontre est de permettre à la communauté internationale d'être collectivement plus efficace pour parvenir, d'abord, à l'ouverture de l'accès humanitaire et à un cessez-le-feu, puis à favoriser la reprise d'un processus de paix.

Cette première réunion sera suivie dans l'après-midi d'une conférence des donateurs avec la présence d'organisations non gouvernementales internationales et soudanaises. Un chiffre pour les promesses de don doit être communiqué à la fin. Parallèlement, une réunion de la société civile soudanaise aura lieu tout au long de la journée. Si l'urgence doit financer la crise humanitaire, « la solution à ce conflit », dit l'entourage de Stéphane Séjourné, « cela ne peut se faire sans les civils soudanais ».

Noël Ndong

DÉCOUVERTE

Jiangsu, une expérience culturelle exaltante

Les professionnels des médias africains ont exploré le charme de la province du Jiangsu à Pékin, en Chine, à la découverte de son identité culturelle locale.

C'est dans le cadre du programme « Récit de voyage en Chine » initié par l'Association chinoise de diplomatie publique, en collaboration avec Global times online, que le groupe de journalistes africains a eu l'occasion de visiter certains lieux culturels de la province du Jiangsu.

Pour la petite histoire, nichée le long de la côte orientale de la Chine, la province de Jiangsu est un symbole du patrimoine culturel et de la sophistication moderne. Cette région remarquable offre un mélange unique d'histoire, de beauté naturelle et de développement urbain rapide. Le charme culturel de cette province a su captiver l'attention des journalistes africains et arabes de passage dans ce département riche.

L'école professionnelle de poterie de Yixing Dingshu a été l'un des endroits visités. Également connue sous le nom de Centre d'éducation communautaire et de base de formation professionnelle en art céramique de la province du Jiangsu, elle a pour but de servir l'industrie céramique et les communautés rurales, tout en préservant la culture céramique dans des anciennes villes et en créant des éléments éducatifs locaux uniques. Cette école se consacre au développement d'un modèle d'éducation caractérisé par le charme de la théière. Étendu sur quatre hectares avec une superficie construite de plus



Fabrication des poteries à l'atelier de formation/Adiac

de 11000 m², ce centre de formation compte à son actif plus de 260 professionnels de l'art céramique qui, à leur tour, dispensent des cours en fabrication de poterie qui est un joyau de l'artisanat chinois alliant tradition millénaire et esthétique raffinée.

La visite s'est poursuivie dans le parc forestier national de yixing. Dénommé Yixing Longchi, ce parc niché sur une montagne est développé avec un concept d'un mode de vie

vert et à faibles émissions de carbone, du tourisme rural et de l'intégration de l'agriculture et du tourisme écologique. Ce parc maximise l'utilisation des ressources touristiques écologiques existantes telles que les plantations de thé, les forêts de bambous et les réservoirs pour créer un parc à thème pour les actualités de remise en forme à vélo qui mélangent harmonieusement le cyclisme, les paysages naturels et la culture du thé de Yangxian. L'occasion

pour les visiteurs des médias de découvrir ce magnifique lieu.

Au cours de cette visite guidée interactive, les journalistes ont également été plongés dans le monde secret et captivant du septième art. En effet, le célèbre studio Wuxi ou parc industriel national du film de Wuxi est un parc désigné à l'échelle nationale, construit conjointement par plusieurs ministères et provinces, servant de base clé pour le développement de l'industrie du

cinéma et de la télévision dans la province du Jiangsu et de projet de construction clé pour l'industrie culturelle de Wuxi.

Devenu un centre de tournage et de post-production pour une nouvelle génération de divertissement, les hommes et femmes des médias d'Afrique ont pu visiter ses installations qui comprennent plusieurs studios de haute technologie qui répondent à divers besoins de tournage. Plus de 1200 films et séries télévisées ont été tournés et produits dans ces studios. Le Wuxi studio comprend des installations telles que des studios technologiques, d'effets spéciaux sous-marins, de photographie virtuelle et un laboratoire commun de photographie virtuelle intelligente 5G, formant un système de services complet couvrant l'ensemble chaîne de l'industrie du cinéma et de la télévision numérique.

Après s'être immergés dans ces différents sites, le constat des visiteurs est tel que le tourisme domestique ou encore la valorisation des sites culturels est un enjeu important pour le développement économique d'un pays. Avec un haut potentiel culturel, l'Afrique devrait améliorer sa stratégie afin de mieux promouvoir le secteur du tourisme domestique car elle regorge plusieurs atouts qui aujourd'hui sont encore sous-exploités.

Gloria Imelda Lossele

APPEL À CANDIDATURES

Des tapuscrits des auteurs attendus

Les auteurs francophones ont jusqu'au 10 juin pour soumettre leurs tapuscrits selon le thème de leur choix. Il s'agit d'écrire un roman de 130 à 250 pages.

Le concours grand Prix des auteurs francophones récompense les meilleurs lauréats. C'est une initiative du groupe L'Harmattan – Congo visant à encourager et à valoriser le talent littéraire francophone. Le participant est libre d'écrire, aucun thème ne lui est imposé. Les organisateurs laissent libre cours aux participants à leur imagination. Chaque participant doit rédiger un roman, conformément aux modalités définies : le roman doit être inédit, non illustré, il doit être rédigé en langue française ; la co-écriture n'est pas autorisée. Par ailleurs, la sélection se fera selon les critères suivants : l'originalité des textes ; le style de l'auteur ; le ton du roman et la qualité littéraire. La mise en forme doit être respectée : marge (haut : 4 cm ; bas : 4 cm ; gauche et droite 3,5cm). Police

d'écriture : Times New Roman. L'inscription au concours se fait sur le site [https:// www.harmattan-congo.com](https://www.harmattan-congo.com) via un formulaire à remplir. Les textes doivent être déposés via le site de l'Harmattan Congo ou encore les envoyer au WhatsApp/email suivant : 00242 05 060 34 97/06 517 97 86 ; harmattan.concours@gmail.com. (Les participants déclarent avoir conservé un double de leur texte).

Des récompenses seront attribuées aux trois premiers finalistes : Le premier aura un million de F CFA et un trophée ainsi qu'un contrat d'édition avec une publication en livre papier et en numérique à paraître le jour de la cérémonie de remise de prix prévue courant août-septembre 2024. Le gagnant bénéficiera avant la publication de son roman d'un

travail d'édition de son texte avec l'organisateur.

Celui-ci doit s'engager à collaborer activement avec l'équipe éditoriale dans les travaux préalables à l'édition de son roman afin que la publication se fasse dans les meilleures conditions. Le deuxième lauréat obtiendra 500 000 FCFA puis un trophée et le troisième remportera 250 000 F CFA et un trophée.

Précisons que le concours est limité à un tapuscrit par candidat (même nom, même adresse). Les tapuscrits soumis doivent être des originaux, non publiés et ne portant pas atteinte aux droits des tiers (tels que le droit d'auteur ou le droit au respect de la vie privée). Ce concours est ouvert à toute personne physique à l'exception des membres du jury et des organisateurs.

Rosalie Tsiankolela Bindika

GRAND PRIX DES AUTEURS FRANCOPHONES

Écrivez un roman de 130 à 250 pages, thèmes au choix et tentez de remporter

1^{er} Prix
1 000 000 F Cfa (2 300 €)
Un contrat d'édition

2^e Prix 500 000 F CFA | **3^e Prix** 250 000 F CFA

PARTICIPATION GRATUITE
Envoyez vos textes à l'adresse : harmattan.concours@gmail.com
Dépot de candidature : du 8 janvier au 10 juin 2024
Infos lignes et règlement intérieur sur <https://www.harmattan-congo.com>
contactez le : +242 05 060 3497
Suivez-nous sur nos pages [harmattan congo](#)

LITTÉRATURE

Deux nominations pour le poète congolais Cyrille Ngouloubi

L'écrivain et responsable de la maison d'édition qui porte les initiales de son nom (MCN), Malachie Cyrille Ngouloubi, a été récemment nommé délégué de l'école de La Loire et délégué pour le compte de l'association Europoésie. Deux opportunités qu'il entend mettre à profit non seulement pour sa carrière, mais aussi pour révéler et soutenir les auteurs locaux.

Fondée en 1922 par Hubert-Filley et Jacques-Marie Rougé, l'école de la Loire est une académie d'artistes professionnels et amateurs, français et étrangers de différentes tendances en littérature et en arts plastiques. Elle a pour but de faire connaître ses adhérents par tous les moyens et en particulier, par l'organisation de manifestations telles que des événements artistiques, des concours littéraires et arts-plastiques. Grâce à sa nomination, Malachie Cyrille Ngouloubi estime simplement poursuivre ce travail de promotion des auteurs nationaux qu'il avait débuté depuis quelques années en fondant une maison d'édition. Car, dit-il, le Congo foisonne de talents littéraires qui méritent d'avoir un large espace d'expression et une panoplie d'opportunités à l'international.

S'agissant de la seconde nomination qui date de novembre 2023, c'est avec un grand plaisir que Malachie Cyrille Ngouloubi découvrait ce courrier transmis par Joël Conte-Taillasson,



Malachie Cyrille Ngouloubi/DR

président de l'association Rencontres européennes-Europoésie. Ce collectif a pour but de promouvoir la poésie francophone et de réunir les amis d'Europoésie du monde entier. Il organise, entre autres, des animations culturelles, des cérémonies de lecture de poèmes et de débats littéraires, et présente les artistes et leurs œuvres. En tant que délégué de ce projet sur le plan national, Malachie Cyrille Ngouloubi s'engage à s'inscrire dans la vision de l'association en organisant de temps en temps quelques-unes des activités inscrites dans l'agenda de ce collectif.

Cette nomination contribuera, en parallèle, à promouvoir sa notoriété à l'échelle internationale ainsi qu'à propulser également d'autres poètes congolais. L'association Rencontres européennes-Europoésie organise chaque année le prix Europoésie qui récompense les meilleurs textes en poésie, contes et nouvelles de l'espace francophone. L'occasion pour le délégué national d'encourager les candi-

datures nationales. « *J'estime grandement qu'Europoésie peut être une aubaine dans la mesure où nous faisons la promotion des auteurs et des livres dans une rubrique de notre bulletin d'informations que nous diffusons partout dans le monde. En tant qu'éditeur et promoteur culturel, je ferai des écrivains congolais ma priorité dans cette nouvelle tâche* », en pense l'écrivain congolais.

Né en 1989 à Brazzaville, Malachie Cyrille Ngouloubi est diplômé en finances, banque, environnement-développement durable, littérature et théologie. Chef d'entreprise et promoteur de la société MCN, il est aussi dans l'édition et la production. A son actif, plusieurs nominations parmi lesquelles membre de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit ; Prix de la Francophonie catégorie « Recueil » ; Syndicat des écrivains de langue française et de la Société des poètes et artistes de France ; etc.

Merveille Jessica Atipo

GRAND PRIX DE POÉSIE THOMAS-SANKARA

Tristell Mouanda Moussoki lauréat de la cinquième édition

La cinquième édition du "Grand prix de poésie Thomas-Sankara", lancée le 22 décembre 2023 sur le thème « Nous rassembler », a connu son dénouement. Le poète congolais Tristell Mouanda Moussoki a été déclaré lauréat.

Organisé par Afrique Wilila, le "Grand prix de poésie Thomas-Sankara" a pour but de susciter la lecture et l'écriture au sein de la jeunesse. Il a connu son dénouement lors de la soirée commémorant la Journée mondiale de la poésie. Cette cinquième édition a reçu une centaine d'œuvres des poètes venus d'Allemagne, du Bénin, du Burkina Faso (pays hôte), du Cameroun, du Canada, de Côte d'Ivoire, de la France, du Gabon, de la Guinée, du Mali, de la Roumanie, de la Russie, du Sénégal, du Togo et du Congo dont l'œuvre de Tristell Mouanda Moussoki, intitulée "Élégie pour un Sahel debout", a retenu l'attention des membres du jury. Ce qui lui a permis de décrocher le "Grand prix de poésie Thomas-Sankara".

Par ordre de mérite, le jury a sélectionné les douze meilleurs poèmes qui seront édités sous forme d'un recueil. Il s'agit de "Élégie pour un Sahel debout" du Congolais Tristell Mouanda Moussoki, avec la moyenne de 14,33 ; de "Sous le firmament étoilé" du Burkinabé Alain Atta, avec la moyenne de 13,67 ; de "Ensemble" du Français Ro-

bert Laurent, avec la moyenne de 13,33 ; "Mimosa sensitive" du Camerounais Daquin Cédric Awouafack, avec la moyenne de 13,33 ; "Adieu la haine" du Burkinabé Akiza Ky, avec la moyenne de 13,33 ; "Peuples du monde unissons-nous" du Burkinabé Abibata Ouédraogo, avec la moyenne de 13,00 ; "Debout" du Burkinabé François Kientega, avec la moyenne de 13,00 ; "Capitaines" du Burkinabé Issaka Sanfo, avec la moyenne de 12,67 ; "Chant lunaire d'Ubuntu" du Congolais Alvie Mouzita ; "L'Écho de l'unité" du Burkinabé Sozé Mohamed Lamine Traoré, avec la moyenne de 12,67 ; "Sous le ciel étoilé" du Burkinabé Zakaria Sawadogo, avec la moyenne de 12,33 ; "Symphonie" du Burkinabé Adonis Omell Dao, avec la moyenne de 12,33.

Le prix de Tristell Mouanda Moussoki a été reçu par la présidente du comité d'organisation, Noëllie Hien. Elle s'est dite fière du dénouement de cette édition qui est celle de la résilience. Profitant de l'occasion, elle a remercié le comité scientifique, le comité de conseil dirigé par le Pr Issaka Salia pour qui la poésie ne doit

pas périr, parce que c'est l'espoir de l'homme.

Après ce sacre, le poète Tristell Mouanda Moussoki a livré ses impressions aux Dépêches de Brazzaville. « *C'est un grand plaisir de remporter cette cinquième édition du "Grand Prix de Poésie Thomas-Sankara", Burkina Faso 2024, dans un contexte marqué par la violence interminable au Sahel. Ce contexte m'a permis de panser et penser les mots et maux dont souffre cette partie du continent. Le texte qui a retenu l'attention, c'est bien évidemment celui intitulé "Élégie pour un Sahel debout". Dans ce texte, je lance la sonnette d'alarme à l'humanité qu'il est temps de laisser l'esprit de domination. J'écris ce qui est plus profond, ce qui me retient de plus. Je délivre un message de paix à travers ce texte. Je dédie ce prix à tous les martyrs du Sahel* », a-t-il dit.

Notons que le poète congolais Tristell Mouanda Moussoki est détenteur de plusieurs prix à l'instar du 1er prix Africa poésie 2019, Cameroun ; 1er prix de poésie, prix international de la saison de lettres congolaises, Congo, 2019 ; 1er prix



Tristell Mouanda Moussoki, vainqueur du "Grand prix de poésie Thomas-Sankara"/DR

de poésie, prix Matiah-Echard catégorie Université de Montpellier, 2020 ; 1er Grand prix de Poésie Thomas-Sankara, Burkina Faso, 2020 ; 1er prix de poésie René-Philombe, Cameroun, 2020 ; Prix spécial du jury de la semaine d'échange Chine-Asean 2020 de la province de Guizhou, Chine, 2020 ; Prix spécial du jury Matiah-Echard, catégorie Uni-

versité de Montpellier, France, 2021 ; Prix spécial du jury Matiah-Echard, catégorie Université de Montpellier, France, 2022 ; 2e Prix Africa culture, Kinshasa, 2022 ; 2e Prix de poésie de la ville de Verquin, prix du meilleur poème, France, 2022 ; 7e Grand prix de poésie Thomas-Sankara, Burkina Faso, 2023.

Bruno Zéphirin Okokana

JUDO

Des nouveaux maîtres ceintures noires

Dans le cadre du suivi et de l'application des recommandations des états généraux de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), le bureau exécutif dirigé par Me Francis Neyl Ata a organisé, le 31 mars à Brazzaville, une cérémonie de passation de grades, notamment les premiers et deuxièmes dan.

Environ trois cents judokas ont participé à la cérémonie de passation, clôturant ainsi le processus d'élévation et de reconnaissance des ceintures noires de Brazzaville, puisque depuis près de trente ans les judokas n'avaient plus assisté à une reconnaissance officielle de leurs grades. « A travers ce que nous venons de faire aujourd'hui, la Fédération répare une injustice causée par elle. Vous n'êtes pas sans ignorer que les judokas n'ont jamais participé à une cérémonie d'examen et de passation de grade depuis des décennies. Il convient de rappeler que les judokas seront désormais classifiés par promotion, ce qui n'existait pas avant », a expliqué Me Francis Ata.

Les prochaines passations de grade auront lieu du 6 au 7 avril pour le compte du département de Pointe-Noire, du 13 au 14 du même mois pour le Niari et la Bouenza puis du 20 au 21 avril pour les départements de la Cuvette et de la Cuvette Ouest.

Rude Ngoma



Les ceintures noires lors de l'examen de passage de grade DR

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 27e journée

Au Moustoir, Lorient perd le derby breton face à Brest (0-1). Loris Mouyokolo était absent, contrairement à Bradley Locko, titulaire dans son couloir.

Clermont coule à domicile face à Toulouse (0-3). Titulaire à droite de la défense à trois clermontoise, Chrislain Matsima a surnagé au sein d'une arrière-garde complètement perdue.

Strasbourg bat Rennes 2-0. Titulaire, Dilane Bakwa a rendu une copie timide à l'issue de la première période. Ensuite, il a dynamité l'arrière-garde bretonne, amenant le premier but alsacien avec une reprise repoussée par Wooh sur Senaya (71e min).

Deux minutes plus tard, il intercepte un corner rennais et traverse le terrain en mode TGV et sert Sebas pour le 2-0.

Domage pour lui, le Camerounais Wooh se jette pour couper la trajectoire de sa frappe à la 82e minute, le privant d'un but qui aurait parfaitement parachevé sa prestation. Virevoltant et percutant, l'ancien Bordelais est encore trop inconstant.

Remplaçant au coup d'envoi, Junior Mwanga est entré à la 75e minute.

Sans Alexis Beka Beka, convalescent, Nice s'enfoncé dans la crise après sa défaite face à Nantes (1-2). Les Canaris évoluaient sans les jeunes Enzo Mongo, Warren Mountsangui et Exaucé Mafoumbi. Sans Warren Tchimbembe, qui n'entre plus dans les plans du staff mosellan, Metz est balayé à Saint-Symphorien par Monaco (2-5).

Ligue 2, 30e journée

Battu à domicile par un faible Bastia (2-1), Laval lâche de précieux points dans la course à la montée. Titulaire dans l'axe de la défense à

trois, Marvin Baudry a été solide. Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 57e minute lors du succès renversant de Pau à Amiens (2-3). Le score était de 2-1 pour les Picards lors de son apparition sur la pelouse de la Licorne. En fin de contrat en juin, l'ancien Nancéen n'a pas donné suite aux propositions de prolongation de contrat de sa direction, ce qui explique sa mise sur le banc progressive (cinq

lors du succès d'Angers à Concarneau (4-2). Convalescent, Bevic Moussiti Oko n'était pas sur la feuille de match.

Dans un match entre candidats au maintien, Annecy l'emporte 2-0 à Dunkerque. Eloigné des terrains depuis quatre mois et vingt-six jours en raison d'une blessure au genou, Kévin Mouanga faisait son retour sur une feuille de match. L'ancien capitaine de la réserve du

val, 4e avec 48 points.

Avec 43, 42 et 41 points, Pau, Amiens et Grenoble sont respectivement 9e, 10e et 11e.

Avec 33 points, Annecy et Concarneau sont relégables aux 17e et 18e places.

National 1, 27e journée

Le Red Star, premier en souffrance (une victoire et quatre nuls lors des cinq dernières journées) est

minute, alors que le score était vierge.

Niort (Bouékou) et Orléans (Matimbu) s'affrontent lundi soir.

Au classement, le Red Star reste en tête avec 56 points, devant Niort, 48 points, et Martignes, qui complète le podium avec 46 points. Avec dix points de moins, Orléans est 9e, suivi de Châteauroux, 10e avec 35 points.

Avec 33 points, Marignane est 12e et premier non-relégable, loin devant Cholet, 18e et dernier avec 21 points.

France, 30e journée, 2e division

Ajaccio s'incline face au leader auxerrois (0-1). Titulaire, Christopher Ibayi a joué dans son registre, avec de la présence dans la surface, sans son réalisme habituel. Averti à la 15e et remplacé à la 85e. Les Corses sont 11e avec 20 points de retard sur l'AJA, première avec 58 points.

France, 27e journée, 3e division Natanael Bouékou, titulaire et remplacé à la 90e+2, et Niort sont tenus en échec par Orléans (0-0). Owen Matimbu est resté sur le banc.

Les Chamois sont 2e avec 49 points, l'USO est 9e avec 37 points. Norvège, 1re journée, 2e division Faites Prévü Kaya Makosso était titulaire lors du revers de l'IK Start à Bryne (1-3). Le milieu offensif est prêté jusqu'en décembre par les Espagnols du CF Veles. Rappelons qu'il avait déjà disputé la précédente saison d'OBOS Ligaen sous les couleurs de Moss.

Suisse, 29e journée, 1re division Les Young Boys de Berne ne rapportent qu'un point d'Yverdon (0-0). Remplaçant, Sylvester Ganvoula est entré à la 63e.

Lausanne l'emporte à Zurich (1-0). Morgan Poaty a été remplacé à la 73e.

Camille Delourme



Dilane Bakwa, ici à la lutte avec Matuwisa, a été le dynamiteur de la défense rennaise/Frederick Florin -AFP

titularisations sur douze possibles en 2024).

Rappelons que le buteur du match Gabon-Congo a scoré à huit reprises cette saison en Ligue 2 pour deux passes décisives.

Dans les rangs amiénois, Yvan Ikia Dimi n'était pas convoqué.

Pas de vainqueur entre Grenoble et Guingamp (0-0). Remplaçant, Nolan Mbemba est entré à la 77e minute.

Melvin Zinga est resté sur le banc

SCO, qui ne serait pas insensible aux appels du pied d'Isaac Ngata, est entré à la 89e minute.

Un retour de poids pour le club haut-savoyard dans l'optique de la lutte pour le maintien.

Ajaccio et Christopher Ibayi, 13e avec 38 points, recevront Auxerre lundi soir.

Au classement, Angers est second avec 53 points, derrière Auxerre (55 pts), mais devant Saint-Etienne, 3e avec 51 points, et La-

tenu en échec sur le terrain de la lanterne rouge, Cholet (1-1), sans Christopher Dembi, laissé au repos, et Kamal Bafounta, non retenu.

Châteauroux confirme sa bonne forme du moment (quatre succès et un nul) en battant Martignes 1-0. Titulaire, Alain Ipiélé a joué toute la rencontre.

Marignane-Gignac s'impose 2-0 face à Versailles, avec Randi Goteini, titulaire et remplacé à la 63e

BARREAU DE POINTE-NOIRE

Me Séverin Audrey Bikindou installé dans ses fonctions

Porté à la tête du barreau de Pointe-Noire à l'issue de l'assemblée générale élective de février dernier, Me Séverin Audrey Bikindou a été installé dans ses fonctions de bâtonnier, il y a quelques jours, en présence des bâtonniers étrangers venus du Cameroun, de la République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire.

La cérémonie d'investiture a été marquée par la remise des symboles du pouvoir, notamment le baton de commandement, le marteau et la toge, expression de l'indépendance de l'avocat, sans oublier les textes qui régissent la profession.

Avec l'ambition de présenter un meilleur visage du barreau pour le mener vers l'excellence, le nouveau bâtonnier, dans son mot de circonstance, s'est engagé à mettre en place un barreau participatif, conciliant et innovant dans l'intérêt de tous. Il a indiqué placer sa mandature sous le signe de la continuité. « Le moment est donc venu de concrétiser ces actions qui graviteront autour du rayonnement de notre barreau, en poursuivant les actions de mes prédécesseurs, avec pour objectif de maintenir sa visibilité et de renforcer sa gouvernance. Mon mandat sera donc l'occasion de montrer avec dévouement l'accomplissement des œuvres utiles à notre barreau et notre institution ordinaire, à l'exemple de la compétitivité



Me Séverin Audrey Bikindou pendant son intronisation/DR

des avocats et la performance des cabinets de nos avocats à travers la formation continue », a-t-il dit.

Poursuivant ses propos, il a appelé au bon sens de responsabilité de chaque membre de ce barreau, en s'appropriant les activités que le Conseil du barreau adoptera au cours de ce mandat.

Considéré comme le plus jeune bâtonnier de Pointe-Noire, Me Séverin Audrey Bikindou a plusieurs idées en tête. Il compte recréer le lien entre les avocats et l'institution, développer leur envie d'engagement collectif et agir au plus près de leur réalité et surtout doter ce barreau d'un siège social qu'il attend depuis plus de trente ans.

Hugues Prosper Mabonzo

CLIMAT

La ville océane fait face à une vague de chaleur intense

Depuis le mois de mars, la ville de Pointe-Noire fait face à une vague de chaleur particulièrement intense. La population suffoque et se dit étouffée avec pour conséquences la fatigue, les maux de tête, la transpiration, la déshydratation, le manque de sommeil, etc.

La deuxième ville du Congo étouffe. Les quelque 1 158 331 habitants qu'elle compte font face depuis plusieurs jours à un épisode de chaleur d'une intensité remarquable. En effet, une vague de chaleur sans précédent s'abat sur la ville océane. Les habitants se disent épuisés par cette chaleur qui les empêche de vaquer normalement à leurs occupations quotidiennes. « On ne peut pas bien dormir la nuit, on ne peut pas bien travailler non plus la journée parce qu'il fait très chaud. On ne peut rien faire », a raconté un habitant de Pointe-Noire.

Les températures ont grimpé en flèche. Pour se désaltérer, la population trouve refuge à la plage, dans les terrasses et dans les espaces verts en plein air. Pour de nombreuses personnes, l'année 2024 est sans nul doute la plus chaude jamais enregistrée dans cette partie du pays. Tout le monde en parle. Avec des températures record, l'organisme est mis à rude épreuve. Parmi les difficultés les plus visibles, le manque de sommeil, la fatigue ou encore la déshydratation. Notons que ces vagues de chaleur ont des impacts significatifs sur la santé, en particulier chez les vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Elles affectent aussi l'environnement (sécheresse, incendie de forêts, etc.), l'agriculture, l'économie, la vie sociale et culturelle.

H.P.M.

NÉCROLOGIE

Les familles Guinot, Bavouenza-Guinot, Mbaucand et Boukadia, portent à la connaissance des parents, amis et connaissances que les funérailles de leur fils, petit fils, frère, neveu, Yann Marcel Bavouenza-Guinot, auront lieu ce samedi 06 avril 2024 selon le programme ci-après :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h30 : office religieux en la Paroisse Saint-François d'Assise ;
14h00 : Départ pour le cimetière privé "Les Élus du ciel" ;
16h00 : Retour et Fin de la cérémonie.

La veillée mortuaire a lieu au 34, rue Barthélémy Batantou, Château d'eau-Ngangouoni, à Makélékélé, non loin de la pharmacie Jiré-Rapha et du petit marché du Château d'eau.



Maître Giscard Bavouenza-Guinot, Notaire à Brazzaville, porte à la connaissance des parents, amis et connaissances que les obsèques de son fils, Yann Bavouenza-Guinot, auront lieu ce samedi 06 avril 2024 selon le programme ci-après :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h30 : office religieux en la Paroisse Saint-François d'Assise ;
14h00 : Départ pour le cimetière privé "Les Élus du ciel" ;
16h00 : Retour et Fin de la cérémonie.
La veillée mortuaire a lieu au 34, rue Barthélémy Batantou, Château d'eau-Ngangouoni, à Makélékélé, non loin de la pharmacie Jiré-Rapha et du petit marché du Château d'eau.

IN MEMORIAM

4 avril 2019 au 4 avril 2024 15 ans déjà

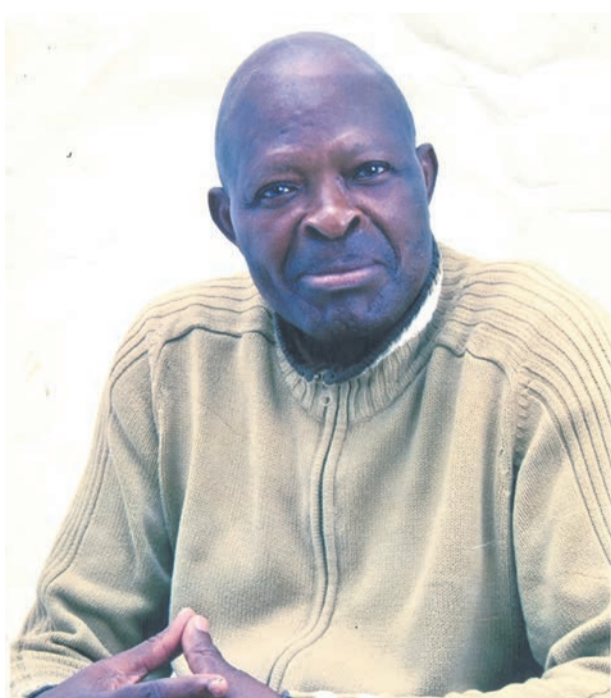
A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve, les enfants et petits fils Joseph Ockana se souviennent toujours de lui.

Ils demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse.

Le chagrin de t'avoir perdu n'effacera pas le bonheur des moments passés ensemble.

L'amour de Dieu est plus fort que la mort.

Que ton âme repose en paix



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

CONGO-BELGIQUE

Pierre Ngolo se rendra à Bruxelles

Les préparatifs de la visite du président du Sénat congolais auprès des instances de l'Union européenne (UE) à Bruxelles en Belgique ainsi que le renforcement de la coopération entre les deux institutions ont été évoqués au cours d'un entretien que Pierre Ngolo a eu, le 3 avril, à Brazzaville avec l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo.

Au terme des échanges, les deux personnalités ont souligné la nécessité de renforcer le partenariat entre le Parlement européen et le Parlement du Congo. « Nous avons abordé un certain nombre de sujets dont le renforcement de la coopération parlementaire en prévision d'une visite que le président du Sénat voudrait faire auprès des instances européennes à Bruxelles. Nous avons donc discuté des préparatifs et des sujets sur lesquels le président du Sénat voudrait s'entretenir avec le Parlement européen. Parmi les sujets qui seront évoqués lors de cette visite, il y aura le renforcement du partenariat entre les institutions européennes et congolaises », a expliqué Giacomo Durazzo à la presse. Interrogé sur les relations entre les deux Parlements, le chef de la délégation de l'UE en République du Congo a rappelé que la coopération parlementaire entre les deux parties ne s'est



Pierre Ngolo s'entretenant avec Giacomo Durazzo DR

pas développée davantage. D'où la nécessité de renforcer la dynamique entre le Parlement européen et le Parlement congolais à travers des visites, des échanges et des groupes de travail. Giacomo Durazzo

espère qu'avec la signature de l'accord de Samoa visant à renforcer la capacité de l'UE et des pays ACP à relever ensemble les défis mondiaux, le Congo et son institution vont donner un nouvel élan à leur coopération

parlementaire. Selon lui, le Sénat congolais peut s'attendre à des discussions sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun avec l'UE. Il s'agit, entre autres, des questions liées à l'environne-

ment, aux changements climatiques et aux forêts dans lesquelles le Congo joue un rôle plus important. « Nous sommes tous victimes en ce moment de ces questions liées aux changements climatiques, mais aussi des questions d'investissement, du climat des affaires, comment renforcer le commerce entre l'Europe et le Congo. L'aspect parlementaire est aussi important, nous avons des relations entre Etats, entre gouvernements, mais il y a aussi des relations entre les différents Parlements qui doivent, eux aussi, être impliqués dans cette dynamique du partenariat entre l'UE et le Congo. Je pense qu'il y a tout un chantier à développer pour que ces relations soient effectivement plus fortes, plus intenses », a conclu l'ambassadeur de l'UE au Congo, précisant qu'ils ont aussi parlé de l'actualité politique nationale.

Parfait Wilfried Douniama

LITTÉRATURE

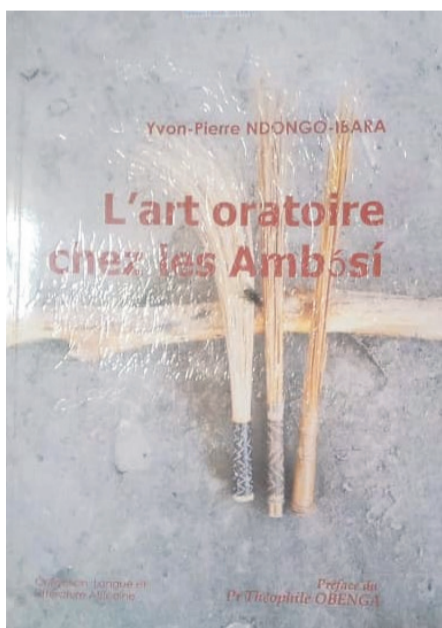
Yvon-Pierre Ndongo Ibara signe "L'art oratoire chez les Ambosi"

Le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara vient de dédicacer à Brazzaville son tout dernier ouvrage intitulé "L'art oratoire chez les Ambosi", publié aux Editions Cheik-Anta-Diop, dans la collection Langues et littératures africaines.

Préfacé par le Pr Théophile Obenga, l'ouvrage de 432 pages plonge dans les profondeurs de la culture Mbosi, l'une des langues parlées en République du Congo. C'est un creuset de la connaissance, des proverbes, des syllogismes, des allégories, des techniques d'expression et de prise de parole en langue Mbosi.

Professeur titulaire du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur en linguistique anglaise, Yvon-Pierre Ndongo Ibara a fait dans ce livre une dédicace au président de la République, Denis Sassou N'Gusso, grand patriarche de la culture Mbosi.

Le Pr Théophile Obenga a estimé que le travail réalisé par le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara va au-delà des frontières du pays mbosi et enrichit l'héritage de la culture bantoue. « L'ouvrage que voici du professeur, linguiste au talent grandi et mûri dans la science pure, et d'une vigilance intellectuelle constante dans toutes les possibilités critiques



d'aujourd'hui, est un ouvrage de prix. Sa vertu première réside dans le soin pris de notre besoin d'avoir directement accès aux diverses typologies littéraires africaines de tradition orale... », a-t-il écrit.

Les jeunes générations, les chercheurs, les linguistes, les universitaires et autres férus du savoir ancestral trouveront dans cet ouvrage des repères et des rudiments nécessaires pour la compréhension de la langue, de la sagesse et des traditions Mbosi.

« L'art oratoire chez les peuples mbosi se veut une œuvre cardinale pour la sauvegarde de la richesse culturelle ancestrale des Ambosi dévoilée par le canal de la langue. Il peint la beauté du discours de ce peuple qui est émaillé des expressions, des adages, des dictons, des locutions, des codes sociolinguistiques, des aphorismes, des formules juridiques, religieuses, des proverbes issus des différents sous-groupes de l'ethnie mbochi », a écrit l'auteur sur la deuxième de couverture du livre. Concernant la préface du Pr Théophile Obenga, il a expliqué que ce dernier fait partie « des immiments chercheurs africains qui ont fait la révolution culturelle africaine. Par ailleurs, il est un digne fils des Ambosi qui a magnifié la culture mbosi dans ses ouvrages. Sa préface est tout un symbole. Elle symbolise ma reconnaissance envers Mwènè Ndzale et sa bénédiction envers un cadet qui émerge dans la science ».

Christian Brice Elion

COOPÉRATION CONGO-TURQUIE

La suppression des visas à l'étude

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Turemen, a échangé le 2 avril à Brazzaville avec le président de la Commission affaires étrangères, coopération et des Congolais de l'étranger, Pierre Obambi. Ils ont évoqué plusieurs sujets d'intérêt commun entre le Congo et la Turquie dont des discussions sur la suppression des visas entre les deux pays.



Pierre Obambi échangeant avec Hilmi Ege Turemen/Adiac

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Turemen, a salué l'excellence des relations de coopération entre Brazzaville et Ankara. Avec Pierre Obambi, ils ont évoqué les stratégies à mettre en place pour redynamiser cette coopération qui s'affermie de plus en plus. A cet effet, les deux personnalités ont relevé la nécessité de supprimer le visa entre le Congo et la Turquie en vue de permettre aux peuples frères de voyager sans contraintes. « Lors de nos échanges, j'ai partagé la nouvelle liste des membres du groupe d'amitié turc récemment constitué. Nous avons aussi discuté des investissements turcs au Congo, des accords de coopération en attente de ratification, mais aussi et surtout des possibilités de l'exemption des visas entre le Congo et la Turquie, étant donné que la demande est croissante », a expliqué Hilmi Ege Turemen. Le président de la Commission affaires étrangères de l'Assemblée nationale et l'ambassadeur de Turquie ont aussi échangé sur l'intérêt de renforcer la coopération parlementaire entre les chambres basses des deux pays, question de porter encore plus haut l'étendard de cette coopération bilatérale. Pour ce faire, les deux parties se sont engagées à mettre à place chacune des groupes d'amitié interparlementaires. Elles ont souhaité effectuer des voyages d'amitié pour renforcer la coopération interparlementaire.

Firmin Oyé